

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 25.01.00.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 27.07.01 Bulletin 01/30.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : LECLERCQ JEAN MARC — FR.

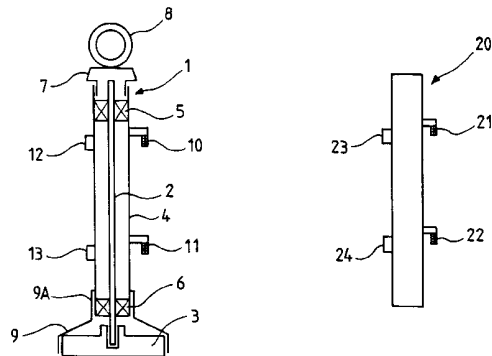
⑦2 Inventeur(s) : LECLERCQ JEAN MARC.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET PRUGNEAU SCHAUB.

⑤4 GUIDE VERTICAL DE CHEMINEMENT ENROULABLE.

⑤7 Le guide de cheminement pour baliser un chemin  
comprend des lamelles (20) agencées pour être assem-  
blées deux à deux et bord à bord de façon à former un ri-  
deau destiné à longer le chemin à baliser et au moins un  
poteau (1) comprenant une tige (2) insérée dans un socle  
(3) et entourée de façon coaxiale par un tube (4) monté ro-  
tatif par rapport à la tige. Chaque lamelle et le tube d'un po-  
teau sont munis chacun d'une paire de gonds (10, 11, 21,  
22) espacés axialement et d'une paire de pentures (12, 13,  
23, 24) également espacées axialement. Le rideau formé  
par les lamelles assemblées entre elles et solidaire du po-  
teau est enroulable autour du tube du poteau.



L'invention concerne un guide de cheminement pour baliser un chemin. Un tel guide est particulièrement destiné à baliser un chemin piétonnier par exemple à l'intérieur d'un bâtiment public.

Le but de l'invention est de fournir un guide de cheminement vertical et  
5 enroulable, facile à stocker et à mettre en place, susceptible d'être équipé de dispositifs lumineux et/ou réfléchissants et susceptible de porter des inscriptions de type publicitaires.

A cet effet, l'invention a pour objet un guide de cheminement pour baliser un chemin, caractérisé en ce qu'il comprend des lamelles agencées pour être  
10 assemblées deux à deux et bord à bord de façon à former un rideau destiné à longer le chemin à baliser et au moins un poteau comprenant une tige insérée dans un socle et entourée de façon coaxiale par un tube monté rotatif par rapport à la tige, chaque lamelle et le tube d'un poteau étant munis chacun d'une paire de gonds espacés axialement et d'une paire de  
15 pentures également espacées axialement de telle façon que les lamelles puissent être assemblées deux à deux par insertion de la paire de gond d'une lamelle dans la paire de pentures d'une autre lamelle afin de former ledit rideau et de telle façon qu'une lamelle d'extrémité formant ledit rideau puisse être assemblée avec le poteau par insertion de la paire de gonds du  
20 poteau dans la paire de pentures de cette lamelle ou par insertion de la paire de gonds de cette lamelle dans la paire de pentures du poteau, ledit rideau formé par les lamelles assemblées entre elles et solidaire du poteau étant enroulable autour du tube du poteau.

Avec cet agencement, il est donc possible de munir les lamelles de  
25 dispositifs lumineux ou réfléchissants ou encore d'apposer sur les lamelles des inscriptions, par exemple des slogans publicitaires, visibles par les personnes suivant le guide de cheminement.

Selon un mode particulier de réalisation du guide selon l'invention, le poteau comporte un bouchon se fixant sur une extrémité du tube et portant une  
30 poignée ce qui permet d'enrouler facilement les lamelles formant le rideau autour du poteau en manoeuvrant la poignée et de transporter le guide ainsi replié.

Selon encore un mode de réalisation particulier du guide selon l'invention, chaque gond d'une lamelle ou du poteau a une cheville dont l'extrémité a la  
35 forme d'un gland et est fendue suivant une direction longitudinale. De la sorte, quand un gond est inséré dans une penture, il est bloqué dans la

penture par une expansion radiale élastique du gland et peut être retiré de la penture par un serrage radial manuel du gland.

Selon encore un mode de réalisation particulier du guide selon l'invention, un capot recouvre le socle du poteau, un tel capot pouvant également servir  
5 de façon individuelle pour soutenir le rideau formé par des lamelles.

Un exemple de réalisation du guide de cheminement selon l'invention est décrit plus en détail ci-après et illustré sur les dessins.

La figure 1 est une vue schématique en coupe longitudinale d'un poteau du guide selon l'invention.

10 La figure 2 est une vue schématique en coupe longitudinale d'une lamelle du guide selon l'invention.

La figure 3 est une vue schématique de dessus du capot du guide selon l'invention.

La figure 4 est une vue schématique en coupe longitudinale d'un gond du  
15 guide selon l'invention.

Sur la figure 1, un poteau 1 du guide de cheminement selon l'invention comporte une tige 2 dont l'extrémité filetée est vissée dans un alésage central d'un socle 3 dont la base peut être rectangulaire ou circulaire. Le socle est prévu massif (ou lesté) pour soutenir verticalement la tige 2 au sol.

20 Il peut être fixé au sol par des vis traversant l'épaisseur du socle et ancrées dans le sol. La tige 2 est entourée de façon coaxiale par un tube 4 monté rotatif autour de la tige 2 par l'intermédiaire d'une paire de roulements 5 et 6. L'extrémité supérieure du tube est fermée par un bouchon 7 portant une poignée 8. Le bouchon 7 peut être fixé au tube 4 par des vis pour pouvoir  
25 être démonté. Un capot 9 recouvre le socle 3 et peut être fixé à celui-ci par des vis. Le capot 9 présente de préférence une partie supérieure tubulaire 9A qui est fendue transversalement comme illustrée sur la figure 3 et qui vient entourer la partie inférieure du tube 4. Le tube 4 est muni sur sa surface extérieure d'une paire de gonds 10 et 11 espacés axialement le long  
30 de la tige 2 et d'une paire de pentures 12 et 13 également espacées axialement le long de la tige 2. Les deux gonds 10 et 11 et les deux pentures 12 et 13 sont radialement opposés par rapport au tube 4.

Sur la figure 2, chaque lamelle 20 a une forme rectangulaire et est munie sur un bord latéral d'une paire de gonds 21 et 22 espacés axialement et  
35 d'une paire de pentures 23 et 24 également espacées axialement de telle façon que la paire de gonds 21 et 22 d'une lamelle puissent être insérés

dans la paire de pentures 23 et 24 d'une autre lamelle ou inversement pour obtenir un assemblage bord à bord des deux lamelles avec une mobilité en rotation de l'une par rapport à l'autre suivant l'axe des gonds. Par ailleurs, la paire de gonds et la paire de pentures de chaque lamelle sont prévus pour  
5 pouvoir s'insérer respectivement dans la paire de pentures et la paire de gonds d'un poteau.

Sur la figure 4, on voit qu'un gond d'une lamelle ou du poteau, par exemple un gond 11 du poteau 1, a une cheville 11A dont l'extrémité a la forme d'un gland et est fendue suivant une direction longitudinale ce qui fait que quand  
10 elle est insérée dans une penture 23 d'une lamelle 20, elle est bloquée dans la penture par une expansion radiale élastique du gland. Avec cette disposition, les lamelles peuvent être facilement assemblées deux à deux et bord à bord pour former un rideau enrollable autour du poteau.

Le rideau peut être maintenu à son autre extrémité par un autre poteau 1 et  
15 entre les deux poteaux, il est possible de soutenir le rideau afin d'éviter son affaissement par un ou plusieurs capots 9 placés sous le rideau de telle façon qu'une des lamelles du rideau s'engage dans la fente transversale de la partie tubulaire 9A du capot.

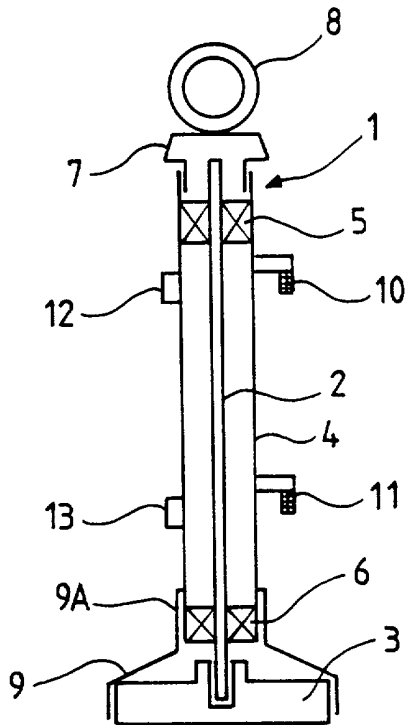
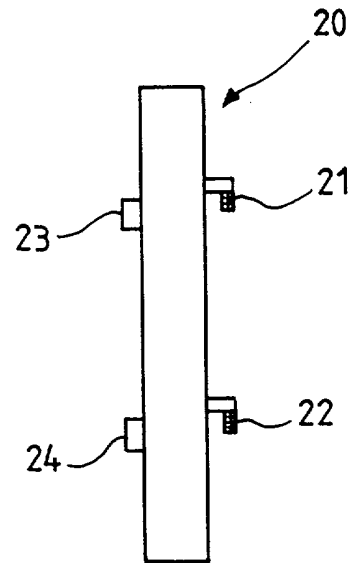
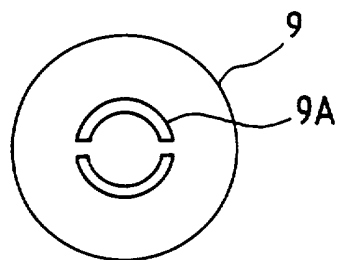
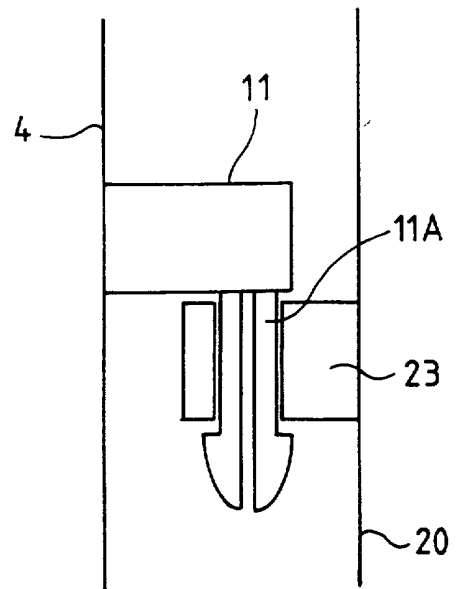
La hauteur des lamelles et du poteau est de l'ordre de quelques dizaines de  
20 centimètres de hauteur. Le rideau formé par les lamelles peut être muni avantageusement de dispositifs lumineux et/ou réfléchissants ou d'inscriptions de type publicitaire par exemple.

Pour baliser un chemin, on peut assembler plusieurs guides selon l'invention constitués chacun d'un poteau et d'un ensemble de lamelles. Quand le  
25 rideau d'un guide est enrollé autour du poteau du guide, il se présente sous la forme d'un cylindre facile à stocker.

## REVENDICATIONS

- 1/ Un guide de cheminement pour baliser un chemin, caractérisé en ce qu'il comprend des lamelles (20) agencées pour être assemblées deux à deux et  
5 bord à bord de façon à former un rideau destiné à longer le chemin à baliser et au moins un poteau (1) comprenant une tige (2) insérée dans un socle (3) et entourée de façon coaxiale par un tube (4) monté rotatif par rapport à la tige, chaque lamelle et le tube d'un poteau étant munis chacun d'une paire  
10 (10,11,21,22) espacés axialement et d'une paire de pentures (12,13,23,24) également espacées axialement de telle façon que les lamelles puissent être assemblées deux à deux par insertion de la paire de gond d'une lamelle dans la paire de pentures d'une autre lamelle afin de former ledit rideau et de telle façon qu'une lamelle d'extrémité formant ledit  
15 rideau puisse être assemblée avec le poteau par insertion de la paire de gonds du poteau dans la paire de pentures de cette lamelle ou par insertion de la paire de gonds de cette lamelle dans la paire de pentures du poteau, ledit rideau formé par les lamelles assemblées entre elles et solidaire du poteau étant enroulable autour du tube du poteau.
- 20 2/ Le guide selon la revendication 1, dans lequel le poteau comporte un bouchon (7) se fixant sur une extrémité du tube et portant une poignée (8).
- 3/ Le guide selon l'une des revendications 1 ou 2, dans lequel chaque gond d'une lamelle ou du poteau a une cheville (11A) dont l'extrémité a la forme  
25 d'un gland et est fendue suivant une direction longitudinale.
- 4/ Le guide selon l'une des revendications 1 à 3, comportant en outre un capot (9) recouvrant le socle.

1/1

FIG\_1FIG\_2FIG\_3FIG\_4

**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

2804139

N° d'enregistrement  
national

FA 582366  
FR 0000909

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	GB 2 225 800 A (WW DESIGN SYSTEMS LIMITED ; DESIGN SYSTEMS LIMITED (GB)) 13 juin 1990 (1990-06-13) * page 5, ligne 7 - ligne 12 * * page 6, ligne 4 - ligne 30; figures * ---	1,2,4	E01F13/02 E04B2/74 A47G5/02
A	DE 90 01 143 U (MARLEY WERKE) 23 mai 1990 (1990-05-23) * page 7, alinéa 3 - page 8, alinéa 1; figures 1,3 * ---	1,3	
A	FR 2 674 877 A (ROGLIN LUCIEN ; TESSIER PIERRE (FR)) 9 octobre 1992 (1992-10-09) * revendication 1; figures 1-3 * ---	1	
A	WO 88 04715 A (KANE PHILLIP JOSEPH) 30 juin 1988 (1988-06-30) * abrégé * ---	1	
A	GB 2 179 384 A (BRITISH GAS CORP) 4 mars 1987 (1987-03-04) * page 1, ligne 82 - ligne 95; figure 5 * -----	1	
			<b>DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)</b>
			E01F
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
18 octobre 2000		Verveer, D	
<p><b>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul                      Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie                      A : arrière-plan technologique                      O : divulgation non-écrite                      P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention                      E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.                      D : cité dans la demande                      L : cité pour d'autres raisons</p> <p>.....                      &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>			

1